

Mesures structurelles annoncées le 29 novembre 2023

Le personnel va encore payer !

3 raisons supplémentaires de faire grève le 5 décembre

Le Conseil d'Etat a publié hier, 29 novembre, son plan financier quadriennal 2024-2027. Pour financer une part importante de ses priorités, il fait passer le personnel à la caisse par les 3 mesures suivantes :

1. SUSPENSION DES ANNUITÉS 2025 et 2027

2. Augmentation de la cotisation LPP de 9% à 11% du salaire pour toutes les caisses de prévoyance de l'Etat de Genève (CEG, caisses de la police et des TPG). Cette disposition s'applique aux nouvelles personnes engagées et constitue une perte de salaire supplémentaire de 2%, en sus des pertes relatives à l'indexation et aux annuités 2025 et 2027.

3. ZERO INDEXATION pour les 4 prochaines années, alors qu'on anticipe une inflation de 2% en 2024, de 1,5% en 2025, de 1% en 2026 et 2027. A terme, si l'on ajoute les 1,56% manquant pour 2021-2023, **la perte totale se chiffre, sur 4 ans, à une baisse de 7,06% du pouvoir d'achat !** ;

A ces mesures, s'en ajoutent d'autres plus sectorielles :

- Ajout de deux périodes d'enseignement au CO, qui réduisent le temps de préparation, au détriment de la qualité de l'enseignement
- La fin de la prise en charge de l'assurance maladie des fonctionnaires de police et de la détention
- Des mesures non décrites d'optimisation et d'efficacité au DIP...

Faisons les comptes ! Les pertes cumulées des 3 mesures pour les 4 prochaines années s'élèvent à :

Pour le personnel nouvellement engagé : 11,6% / mois, c'est-à-dire 1,5 mois de salaire perdu chaque année

Pour le personnel en place : 7 à 10% / mois, c'est-à-dire entre 1 mois et 1,33 mois de salaire perdu chaque année

Au total et pour la période 2024-2027, le Conseil d'Etat s'apprête ainsi à ponctionner les revenus de la fonction publique de près de CHF 500 millions !!!

Par ailleurs, après avoir diminué les moyens prévus pour 2024 à des institutions subventionnées, le Grand Conseil s'apprête à voter des lois « Personal Stop » qui empêcheraient tout nouvel engagement. Or les besoins vont encore augmenter en lien avec la démographie, les investissements pour la transition écologique et la complexité des situations.

Davantage d'informations seront données lors de l'Assemblée du Personnel.

GRÈVE – ASSEMBLÉE DU PERSONNEL – MANIFESTATION

Mardi 5 décembre 2023

- Dès 13h30 Grève et piquets de grève sur les lieux de travail
- 16h30 Assemblée du personnel au Palladium (*rue du Stand 3bis à Genève*)
- 17h30 Départ de la manifestation depuis le Palladium (*parcours et lieu d'arrivée encore à déterminer, seront communiqués ultérieurement*)